

Le manuel de l'administrateur

En format papier ou informatisé, tout administrateur (et non seulement le président ou les dirigeants) devrait être équipé, dès son entrée en fonction, d'un « manuel de l'administrateur » contenant les informations de base sur l'organisation ainsi que les outils nécessaires lui permettant de comprendre et de jouer son rôle d'administrateur.

